

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 141 (1996)  
**Heft:** 4

**Artikel:** La division de campagne 2 après une année d'Armée 95  
**Autor:** Greub, Frédéric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345630>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **La division de campagne 2 après une année d'Armée 95**

Par le divisionnaire Frédéric Greub<sup>1</sup>

Ainsi, Armée 95 a soufflé sa première bougie ! Ses principales structures sont en place, et DMF 95 vient d'entrer en fonction. A la Division de campagne 2, les premières expériences apparaissent globalement positives. Tous les corps de troupe ont été touchés par les réformes et, une fois de plus, j'ai été étonné de la façon dont les cadres et les soldats de notre armée de milice ont su s'initier aux nouvelles articulations et au rythme différent des services, démontrant une souplesse d'adaptation qui n'a rien à envier à celle des armées de métier.

Pourtant, il faudra attendre que l'ensemble des formations ait fait service, c'est-à-dire la fin de cette année, avant d'établir un bilan tant soit peu objectif. En effet, certaines structures importantes, telles le DMF 95, les régions d'instruction et l'organisation des contrôles, ne sont pas encore tout à fait opérationnelles. En revanche, il est d'ores et déjà possible de corriger certaines tendances et de fixer les objectifs pour la période 1996-1997.

## **Haro sur l'armée !**

Un événement a marqué la vie militaire en automne

1995. C'est le jugement des responsables du décès tragique d'une recrue lors d'une marche de vingt kilomètres. La perte d'un être cher, c'est une épreuve douloureuse, une plaie profonde qu'il faut des années pour cicatriser. Tout en exprimant ma profonde compassion aux proches, je dois constater qu'à l'occasion du procès, les médias ont, de nouveau, joué le rôle de bouteau, remettant en question en vrac l'armée, les officiers, les médecins, la justice militaire.

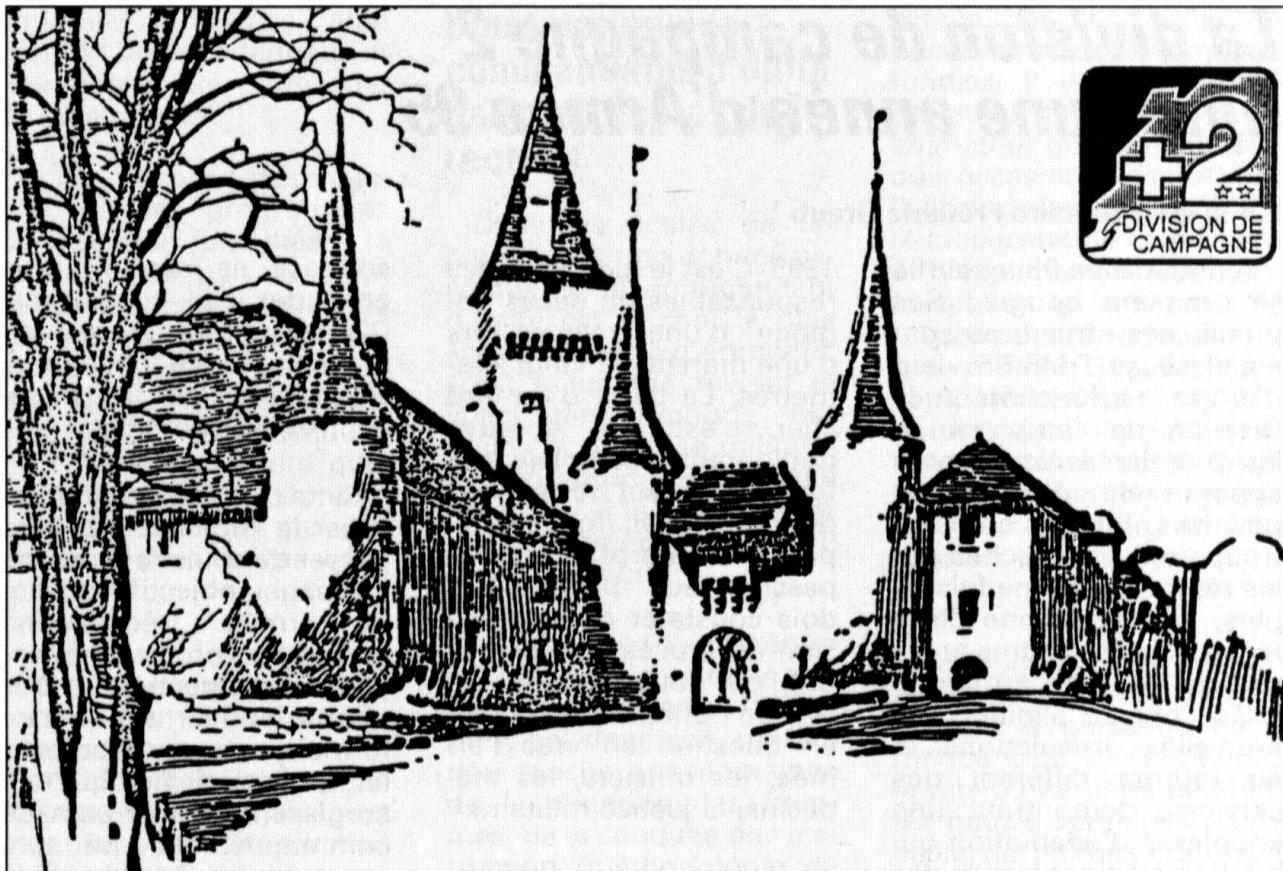
Je respecte profondément les prêtres et les ministres du culte, mais je me demande pourtant si c'est vraiment leur rôle d'intervenir comme l'a fait le curé d'Iséables dans ses lettres ouvertes. Certes, il y a beaucoup à faire chez nous en matière de justice militaire ou civile (nous sommes loin d'être parfaits), mais il en va de même dans les provinces lointaines de l'Etat du Kerala d'où il tire ses origines profondes. Est-ce le rôle de l'homme d'Eglise ou du chrétien qu'il est de crier vengeance et d'exiger des peines plus sévères pour les responsables. Pour ma part, j'ai la conviction que les juges, des officiers, des sous-officiers et des soldats, ont

soupesé ce cas au plus près de leur conscience. D'autre part, preuve est faite que la justice fonctionne, puisqu'il a été fait appel contre ce jugement.

Cette triste affaire montre aussi la difficulté de faire passer dans les médias des messages objectifs sur notre armée. Décidément, malgré de profonds changements structurels, des efforts d'ouverture et d'information, ce sont toujours les anciens clichés qui ressurgissent, des erreurs de commandement qui sont montées en épingle pour ridiculiser l'institution militaire.

Tirons un enseignement de cette triste affaire : nous devons réfléchir toujours très sérieusement à la portée des ordres que nous donnons et nous devons tout faire pour traquer les erreurs de commandement. Il faut aussi, surtout au niveau des unités, mieux connaître les hommes que nous avons l'honneur de commander. S'il est possible, comme l'indique le Règlement de service, d'exiger des performances exceptionnelles de la part des cadres et de la troupe, les chefs militaires doivent être soucieux du bien-être et de la sécurité de leurs

<sup>1</sup> Il s'agit d'une version abrégée et adaptée de l'allocution du commandant de la Division de campagne 2 lors du rapport du 27 janvier 1996.



subordonnés et ne pas leur faire courir des risques inutiles.

Je ne sais pas s'il était opportun de faire défiler le régiment d'infanterie 3 à Genève mais, quoi qu'il en soit, c'était légal et normal. Quoi de plus naturel que de présenter à la population la troupe qui sera chargée de l'aider et de la défendre en cas de danger ? Je relève le courage du commandant du régiment d'infanterie 3 et de ses cadres. Le colonel Duchosal, malgré des pressions, des menaces contre sa famille et une campagne de déniement auxquelles nous ne sommes pas habitués en Suisse, a maintenu le cap, calmement et sereine-

ment. Il a été jusqu'au bout de sa décision, emmenant dans son sillage une troupe qui lui fait confiance. Je relève aussi le courage des autorités politiques du canton de Genève.

De l'autre côté, les médias se déchaînent et se font les fourriers des adversaires du défilé, prenant plaisir à jeter de l'huile sur le feu. Je me demande qui, en vérité, a provoqué. La troupe défilant dans le bon ordre et une discipline remarquable ? Ou la chienlit cagoulée, organisée, regroupée, commandée, qui incendiait et pillait ? Ce qui était indécent, c'était le comportement des meneurs du GSsA et de la Télévision suisse romande

qui n'a montré que quelques secondes du défilé mais a donné une très large audience à ses adversaires. Cet étalement de la violence aura au moins eu l'avantage de montrer de quel côté se trouvaient les provocateurs.

Tout en poursuivant en service leurs efforts dans le domaine de l'information, les officiers de tous grades doivent s'engager davantage sur le plan civil : être présents dans les partis politiques, dans les communes, dans les sociétés, afin d'expliquer les missions de notre armée et donner des réponses objectives lorsque celle-ci fait l'objet de campagnes de diffamation. En définitive, vous et moi,

nous payons la redevance « Radio-télévision », nous achetons les journaux. Il nous appartient donc de dire « Ça suffit, c'en est assez ! » à ceux qui font tout pour donner une fausse image de notre armée. Dieu merci, il ne faut pas mettre tous les journaux et tous les journalistes dans le même panier. Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, informent objectivement. Cela aussi, il faut le dire haut et fort.

## Le « controlling » et les « 12 points »

L'année dernière, les officiers de la Division de campagne 2 ont effectué, soit un cours de répétition, soit un cours tactique-technique dans l'organisation Armée 95. En ce qui concerne les infrastructures, ils n'ont pas remarqué de grandes différences par rapport à l'ancien système, car les régions d'instruction, qui doivent créer les conditions d'une instruction plus rationnelle, commencent seulement à se mettre en place ; elles ne seront véritablement opérationnelles qu'en 1997. Les règlements arrivent au compte-gouttes et il a fallu faire des expériences. De nombreuses armes et matériels nouveaux ont été introduits à la troupe, ce qui augmente la valeur combative des formations mais pèse comme

autant de servitudes pour l'organisation des cours de répétition.

La situation va en s'améliorant et, en 1996, il y aura sans nul doute des progrès dans l'élaboration des programmes et des mesures de rationalisation. Le travail, bien qu'il soit le plus souvent préparé avec soin, devra se faire encore davantage sous la forme de chantiers d'instruction bataillonnaires. La garde armée a fait de réels progrès et je suis satisfait des résultats. Le « controlling » de la division, qui se développe comme un instrument de conduite indispensable pour diriger l'instruction, a fait un excellent travail.

Dans la marche du service et dans l'éducation, des progrès restent à faire, et les lacunes constatées ne proviennent pas de la réforme « Armée 95 » ou de la trop lente mise en place des régions d'instruction ! Les « 12 points », simples et contrôlables, dont j'exige l'application n'ont pas encore passé dans toutes les unités. Le contrôle de l'instruction est au premier chef de la responsabilité des commandants d'unité. Souvent, en les interrogeant, j'ai le sentiment qu'ils n'accordent pas assez d'attention à cette dimension de leur mission. Nous avons tous encore beaucoup à faire pour améliorer la tenue et le compor-

tement de la troupe en sortie...

## L'indispensable information

Un autre domaine du ressort des officiers, surtout des commandants, est celui de l'information. Certes, ce n'est pas la recette miracle qui résoudra tous nos problèmes, mais elle est un élément de la conduite, au même titre que les contrôles ou le pouvoir disciplinaire. L'information fait appel à la faculté de communiquer et de faire passer des messages. Elle vise à faciliter la marche du service et à renforcer la volonté de défense, car il importe que les militaires comprennent mieux le sens de leur engagement.

Pour atteindre cet objectif, il faut faire de l'information en continu, ce qui va bien au-delà de quelques articles de presse affichés sur un panneau. L'accent de l'information doit être porté sur les objectifs de notre politique de sécurité et les questions d'intérêt général en rapport avec la défense nationale, la marche du service, les buts et les résultats de l'instruction, les événements particuliers dans la formation et ceux qui font la une des médias.

F. G.